

Garantie MBHP

Chez Mobilier de Bureau Haute Performance nous offrons des garanties étendues sur tous nos produits, la plupart offrant une couverture à vie limitée. De cette façon vous bénéficiez pleinement de notre couverture étendue et obtenez des années d'utilisations sans soucis.

MBHP-Garantie Exclusive pour les produits d'ameublement de bureau Performance

Grace à notre relation de longue date avec Performance, MBHP est ravi de fournir à nos clients des garanties complètes sur les produits Performance au-delà de la garantie de base du fabricant.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant vos produits Performance veuillez contacter votre spécialiste du mobilier ou nous contacter en ligne à commandes@mbhp.ca

A Propos de Performance Office Furnishings

Performance Office Furnishings fabrique des meubles de bureau abordables et de haute qualité pour répondre aux besoins de tous les environnements de bureau.

En tant que chef de file de la conception, de la fabrication et de la distribution de mobilier de bureau, nous veillons à ce que tous nos produits soient conçus pour améliorer la productivité des utilisateurs, offrir une valeur ajoutée à l'utilisateur final et transformer tout espace en un environnement de travail efficace.

Nos produits sont distribués par l'intermédiaires d'un réseau de revendeurs et de détaillants de mobilier de bureau qualifiés répartis aux États-Unis et au Canada.

Ergonomie

En encourageant les mouvements naturels et une meilleure posture, les produits ergonomiques réduisent la fatigue, réduisent la fatigue corporelle et améliorent l'efficacité. Performance fabrique une vaste gamme de solutions ergonomiques, notamment des sièges, des bureaux et des accessoires, pour vous éviter les blessures.

Certification Greenguard

Ces dernières années, la nécessité pour les employés de disposer d'un environnement de travail sain a suscité de plus en plus d'inquiétude. L'institut Greenguard Environmental est né de cette préoccupation.

Il s'agit d'une organisation indépendante qui a établi des normes strictes en matière de qualité de l'air pour les produits destinés à l'intérieur. La norme Greenguard est devenue le critère requis par de nombreux gouvernements, entreprises, établissements de santé et organisations à but non lucratif sur leurs lieux de travail. Cela permet de créer un environnement sain pour les employés, les clients et les invités. Performance n'est que l'une des rares entreprises canadiennes à faire certifier leurs stations de travail en stratifié et produits connexes par l'institut de protection de l'environnement Greenguard aux normes de protection de leurs émissions. Pour plus d'informations sur les produits certifiés Greenguard,

Visitez greenguard.org.

La garantie Performance ne s'applique (pour aucune catégorie de produit) aux éléments suivants :

- L'usure nominale ou normale qui peut survenir au fil du temps.
- Les défaillances résultant de négligence, d'abus, d'accident ou de mauvaise utilisation.
- Modifications, attachements ou méthodes de réparation non approuvée par Performance.
- Les dommages causés par un transporteur en transit ou par des entrepreneurs en livraison / installation.
- La correspondance des couleurs, des grains ou des textures.
- Produits exposés à des températures extrêmement chaudes ou froides ou à des environnements excessivement secs ou humides.
- Solidité des couleurs ou correspondance des couleurs des textiles, les lots de teinture peuvent varier.
- Dommages causés par des marques ou des taches ; des dommages causés par des objets tranchants ou des empreintes d'instruments.
- Dommages causés aux textiles ou au stratifié et aux surfaces / bords en bois par l'exposition au soleil (y compris les rayons UV).
- Produits utilisés à des fins de location.
- Les pièces achetées sont garanties pendant un (1) an.

Veillez noter que la garantie Performance ne couvre pas les frais de transport ou de main d'œuvre. La réparation ou le remplacement sera à la discrétion de Performance.

Chaque produit est garanti à compter de la date d'achat tant que le propriétaire d'origine est propriétaire du produit.

Produits en étui mélamine - Garantie à vie limitée

Performance Office Furnishings Ltd. s'engage à remplacer ou à réparer tout produit PL, PLE, PLT, Elements, salle de réunion ou table de réunion présentant des défauts de matériaux ou de fabrication tant que l'acheteur d'origine sera propriétaire du produit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, cette garantie ne s'applique pas aux produits en mélamine qui doivent être remplacés en raison d'usure normale, de négligence, d'abus, d'installation incorrecte, de dommage au transport, d'incendie, d'inondation ou de séisme. Les glissements, glissières, charnières et pièces métalliques non mobiles ne sont garantis que pour une période de dix ans. Cette garantie est annulée si le produit original est modifié, remis à neuf ou utilisé à des fins de location. Une preuve d'achat est nécessaire pour faire une réclamation sous garantie.

Le seul recours de l'acheteur original en vertu de cette garantie est le remplacement ou la réparation du produit défectueux, à l'option de Performance Office Furnishings. En raison de changements dans les couleurs et le matériel de mélamine, Performance ne peut garantir que, lors du remplacement du produit, que la mélamine ou le matériel correspondent. Cette garantie ne couvre pas la main-d'œuvre ni les frais d'expédition engagés pour remplacer ou réparer le produit.

Garanties de table

Garantie de table électrique réglable en hauteur

Performance Office Furnishings garantit que ses tables électriques à hauteur réglable sont exemptes de tout défaut de matériau et de fabrication à compter de la date d'achat, à condition que le propriétaire d'origine en soit le propriétaire, sous réserve des limitations suivantes :

- Dessus de table – durée de vie
- Pièces métalliques non mobiles – 10 (dix) années
- Composants non électriques – 5 (cinq) années
- Composants électriques – 5 (cinq) années

Garantie à vie limitée de la table à dessus rabattable Premium

À compter de la date d'achat, Performance Office Furnishings garantit que ses tables rabattables de qualité supérieure sont exemptes de tout vice de matériau et de fabrication, à condition que le propriétaire initial en soit le propriétaire, sous réserve des limitations suivantes :

- Dessus de table - durée de vie
- Pièces métalliques non mobiles – 10 (dix) années
- Pièces métalliques en mouvement – 5 (cinq) années
- Roulettes – 3 (trois) années

Garantie de table pliante en plastique

Performance Office Furnishings garantit que ses tables pliantes en plastique sont exemptes de défauts de matériaux et de fabrication pendant 5 ans à compter de la date d'achat, à condition que le propriétaire initial en soit le propriétaire, sous réserve des limitations suivantes. Les tables pliantes en plastique ne sont pas garanties en cas de dommages dus à des objets placés à une température supérieure à 40 degrés Celsius sur la surface en plastique ou à des objets pesant plus de 350 lb sur la surface de la table.

Résumé des garanties de tables

PRODUIT	GARANTIE	EXCEPTIONS		AUTRES LIMITATIONS
Tables élévatrices électriques	Durée de vie limitée (dessus de table)	Parties métalliques non mobiles	10 années	
		Composants non électriques	5 années	
		Composants électriques	5 années	
Tables rabattables	Durée de vie limitée (Dessus de la table)	Parties métalliques non mobiles	10 années	
		Pièces métalliques en mouvement	5 années	
		Roulettes	3 années	
Tables Pliantes En Plastique	5 années			Max. capacité sur le dessus de la table: 350 lb Ne pas placer l'article avec temp. de plus de 40 ° C sur la table.

Garantie de siège

Performance Office Furnishings garantit que son siège est exempt de défauts de matériaux et de fabrication tant que le propriétaire d'origine est propriétaire du produit, sous réserve des limitations suivantes. Les mécanismes, bases, roulettes, cylindres pneumatiques et composants en plastique sont garantis 10 ans. Les matériaux de rembourrage, y compris les tissus, sont garantis 5 ans. Tous les composants extérieurs en bois sont garantis 2 ans. Cette garantie est limitée à l'acheteur d'origine pour une utilisation commerciale normale. L'utilisation commerciale normale est définie comme une semaine de travail normale de 40 heures par une personne pesant 275 livres ou moins. Une preuve d'achat doit être fournie pour pouvoir faire une réclamation dans le cadre de cette garantie.

Chaise pliante en plastique et en métal

Performance Office Furnishings garantit que ses chaises pliantes en plastique et en métal sont exemptes de défauts de matériaux et de fabrication pendant 5 ans à compter de la date d'achat, tant que le propriétaire d'origine est propriétaire du produit, sous réserve des limitations suivantes. Les fauteuils pliants en plastique ne sont pas garantis contre les dommages dus aux objets placés à la surface avec une température supérieure à 40 degrés Celsius ou destinés à être utilisés par des personnes pesant plus de 275 lb. La garantie est annulée si le produit est utilisé à des fins de location. Une preuve d'achat est nécessaire pour faire une réclamation sous garantie.

Garantie des chaises d'accueil de la série 800

Performance Office Furniture garantit que son fauteuil empilable de la série 800 doit être exempt de tout défaut de matériau et de fabrication pendant 5 ans à compter de la date d'achat, tant que le propriétaire d'origine est propriétaire du produit, dans les conditions suivantes. Les matériaux de rembourrage, y compris le tissu et la mousse, sont garantis pendant 2 ans. Les chaises empilables de la série 800 ne sont pas garanties pour une utilisation par des personnes pesant plus de 275 lb. La garantie est annulée si le produit est utilisé à des fins de location. Une preuve d'achat est nécessaire pour faire une réclamation sous garantie.

Chaise empilable garantie (exclut la série 800)

Performance Office Furnishings garantit que ses chaises empilables sont exemptes de vices de matériau et de fabrication pendant 5 ans à compter de la date d'achat, tant que le propriétaire d'origine est propriétaire du produit, sous réserve des limitations suivantes. Le tissu et la mousse sont garantis 5 ans. Les chaises empilables en plastique ne sont pas garanties pour les dommages imputables aux objets dont la température est supérieure à 40 degrés Celsius est placée à la surface. Les chaises empilables ne sont pas garanties pour une utilisation par des personnes pesant plus de 300 livres. La garantie est annulée si le produit est utilisé à des fins de location. Une preuve d'achat est nécessaire pour faire une réclamation sous garantie.



MOBILIERS DE BUREAUX HAUTE PERFORMANCE
 UNE DIVISION DE SOURCE OFFICE FURNITURE & SYSTEMS LTD.

PRODUIT	GARANTIE	EXCEPTIONS		AUTRES LIMITATIONS
Général	Durée de vie limitée	Mécanisme d'inclinaison pivotant	10 années	Utilisé pour une semaine de travail standard de 40 heures. Capacité maximale: 275 lb
		Bases	10 années	
		Roulettes	10 années	
		Vérins pneumatiques	10 années	
		Composants en bois dans la structure du siège	10 années	
		Composants en plastique	10 années	
		Matériau de rembourrage	5 années	
		Composants externes en bois (bras / jambes)	2 années	
Série Diamond	5 années	Matériau de rembourrage	3 années	Utilisé pour une semaine de travail standard de 40 heures. Max. capacité: 220 lb
Chaises Pliantes en Plastique / Métal	5 années			Max. capacité: 275 lb Ne pas placer l'article avec temp. de plus de 40 ° C sur une chaise.
Chaises d'accueil série 800	5 années	Rembourrage, y compris tissu et mousse	2 années	Max. capacité: 275 lb
Chaises empilables (n'incluant pas la série 800)	5 années	Tissu et mousse	5 années	Max. capacité: 300 lb Ne pas placer l'article avec temp. de plus de 40 ° C sur une chaise.

Chaise de visiteur en bois 1600/1700	Durée de vie limitée	Voir la garantie de siège générale ci-dessus		Utilisé pour une semaine de travail standard de 40 heures. Capacité maximale: 275 lb
Série Tela	5 années		2 années	Max. capacité: 300 lb Ne pas placer l'article avec temp. de plus de 40 ° C sur une chaise.
Chaise Robuste	Durée de vie limitée	Mécanisme robuste, roulettes, cylindre et plastique	5 années	Max capacité 350 lb
		Tissu	2 années	

Fauteuil lounge et sièges modulaires

Performance Office Furnishings garantit que sa série de sièges de réception est exempte de vices de matériau et de fabrication pendant 3 ans à compter de la date d'achat, tant que le propriétaire d'origine est propriétaire du produit, dans les conditions suivantes. Cette garantie est limitée à l'acheteur d'origine pour une utilisation normale. La garantie est annulée si le produit est utilisé à des fins de location. Une preuve d'achat doit être fournie pour pouvoir faire une réclamation dans le cadre de cette garantie.

Fauteuil Diamond Garantie limitée de 5 ans

Performance Office Furnishings garantit que sa série de sièges Diamond est exempte de vices de matériau et de fabrication pendant 5 ans à compter de la date d'achat, tant que le propriétaire d'origine est propriétaire du produit, sous réserve des limitations suivantes. Les matériaux de rembourrage, y compris les tissus, sont garantis 3 ans. Cette garantie est limitée à l'acheteur d'origine pour une utilisation commerciale normale. L'utilisation commerciale normale est définie comme une semaine de travail normale de 40 heures par une personne pesant moins de 220 livres ou moins. La garantie est annulée si le produit est utilisé à des fins de location. Une preuve d'achat doit être fournie pour pouvoir faire une réclamation dans le cadre de cette garantie.

Autres garanties

Garantie de marchandises Steelwise

Steelwise Office Systems garantit que ses meubles de bureau en acier, à l'exclusion des caissons mobiles, sont exempts de défauts tant que l'acheteur d'origine est propriétaire du produit, sous réserve des limitations suivantes. Steelwise garantit que ses socles mobiles sont exempts de défauts pendant la moindre des cinq (cinq) années ou aussi longtemps que le propriétaire initial est propriétaire du socle, également sous réserve des limitations suivantes.

Ces garanties ne s'appliquent pas aux produits altérés, remis à neuf ou endommagés par l'usure normale, la négligence, les abus, l'expédition, le stockage, les incendies, les inondations ou les tremblements de terre. Ces garanties sont annulées si le produit est utilisé dans un but autre que celui annoncé, si le produit a été déplacé avec des objets à l'intérieur ou s'il a été utilisé à des fins de location. Les verrous et les glissières sont garantis pendant 20 ans.

Série de systèmes Solero Eclipse

Performance Office Furnishings Ltd. Garantit que sa série de systèmes Solero Eclipse est exempte de défauts de matériaux et de fabrication pendant une période de quinze (quinze) ans à compter de la date d'achat, tant qu'elle appartient à son propriétaire d'origine, sous réserve des restrictions suivantes. Les matériaux de tissu et de rembourrage sont garantis pendant trois (trois) ans à compter de la date d'installation. Les inserts vitrés sont garantis 5 (cinq) ans à compter de la date d'installation.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, cette garantie ne s'applique pas aux produits de panneau qui doivent être remplacés pour cause d'usure normale, de négligence, d'abus, d'installation incorrecte, de dommage au transport, d'incendie, d'inondation ou de tremblement de terre. De même, cette garantie est nulle si le produit original est modifié, modifié ou remis à neuf. Cette garantie est invalide si le produit est utilisé à des fins de location. Preuve d'achat est nécessaire pour faire une réclamation sous garantie.

Garantie Lampe de travail

Performance Office Furnishings garantit que ses lampes de travail à LED et à éclairage fluorescent sont exemptes de défauts de matériaux et de fabrication tant que le propriétaire d'origine est propriétaire du produit, sous réserve des limitations suivantes :

Les ballasts et autres câbles électriques sont garantis pendant 3 (trois) ans. Les ampoules ne sont pas garanties. Cette garantie est limitée à l'acheteur d'origine pour une utilisation commerciale normale.

L'utilisation commerciale normale est définie comme une semaine de travail standard de 40 heures. Une preuve d'achat doit être fournie pour pouvoir faire une réclamation dans le cadre de cette garantie.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, cette garantie ne s'applique pas aux lampes de travail altérées, rénovées ou endommagées par l'usure normale, la négligence, les abus, l'expédition, le stockage, l'incendie, les inondations ou les tremblements de terre. Cette garantie est invalide si l'acheteur utilise des lampes de travail à des fins de location.

Garantie sur les panneaux de tissu et les babillards

Performance Office Furnishings Ltd. Garantit que ses panneaux de tissu et ses babillards sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant une période de trois (3) ans à compter de la date d'achat, tant que son propriétaire original en respecte les restrictions suivantes.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, cette garantie ne s'applique à aucun produit de panneau et de panneau de connexion qui doit être remplacé en raison d'usure normale, de négligence, d'abus, d'installation incorrecte, de dommage au transport, d'incendie, d'inondation ou de tremblement de terre. De même, cette garantie est nulle si le produit original est modifié, modifié ou remis à neuf. Cette garantie est invalide si le produit est utilisé à des fins de location. Une preuve d'achat est nécessaire pour faire une réclamation sous garantie.

Garantie sur les panneaux acryliques

Performance Office Furnishings Ltd. garantit que ses panneaux en acrylique sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant une période de trois (3) ans à compter de la date d'achat, à condition qu'ils appartiennent à leur propriétaire d'origine, sous réserve des restrictions suivantes.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, cette garantie ne s'applique à aucun produit de panneau et de panneau de connexion qui doit être remplacé en raison d'usure normale, de négligence, d'abus, d'installation incorrecte, de dommage au transport, d'incendie, d'inondation ou de tremblement de terre. De même, cette garantie est nulle si le produit original est modifié, modifié ou remis à neuf. Cette garantie est invalide si le produit est utilisé à des fins de location. Une preuve d'achat est nécessaire pour faire une réclamation sous garantie.

Garantie de tiroir clavier

Performance Office Furnishings garantit que ses plateaux à clavier sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant cinq (5) ans tant que le propriétaire initial est propriétaire du produit, sous réserve des limitations suivantes:

Cette garantie est limitée à l'acheteur d'origine pour une utilisation commerciale normale. L'utilisation commerciale normale est définie comme une semaine de travail standard de 40 heures. Une preuve d'achat doit être fournie pour pouvoir faire une réclamation dans le cadre de cette garantie.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, cette garantie ne s'applique pas aux plateaux à clavier altérés, rénovés ou endommagés par l'usure normale, la négligence, les abus, l'expédition, le stockage, l'incendie, les inondations ou les tremblements de terre. Cette garantie n'est pas valable si l'acheteur utilise des plateaux à clavier à des fins de location.

Garantie Bras de moniteur

Performance Office Furnishings garantit que ses bras de moniteur sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant cinq (5) ans tant que le propriétaire initial est propriétaire du produit, sous réserve des limitations suivantes :

Cette garantie est limitée à l'acheteur d'origine pour une utilisation commerciale normale. L'utilisation commerciale normale est définie comme une semaine de travail standard de 40 heures. Une preuve d'achat doit être fournie pour pouvoir faire une réclamation dans le

cadre de cette garantie.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, cette garantie ne s'applique pas aux bras de moniteur altérés, rénovés ou endommagés par l'usure normale, la négligence, les abus, l'expédition, le stockage, l'incendie, les inondations ou les tremblements de terre. Cette garantie n'est pas valable si l'acheteur utilise des bras pour moniteur à des fins de location.

Garantie surface de travail et tableau de verre mural

Performance Office Furnishings garantit que les produits en verre de qualité supérieure pour surfaces de travail et murs sont exempts de défauts de fabrication et de matériaux au moment de leur expédition à l'acheteur d'origine et / ou de la date de leur achat initial. Si un produit en verre Performance se brisait ou se fissurait dans des conditions normales d'utilisation et d'application appropriée, Performance remplacera le produit sur présentation d'une preuve d'achat pendant une période maximale de trois (trois) années civiles. Cette garantie limitée n'inclut pas les frais d'expédition et de traitement vers et depuis l'usine et / ou le centre de distribution. Le remplacement du produit est le seul recours prévu par cette garantie limitée.

Performance n'est pas responsable des abus, de la mauvaise utilisation ou de la mauvaise manipulation du produit, qui pourraient l'endommager ou le rayer.

Garantie de sous chaise en verre

Performance Office Furnishings garantit que ses produits de sous chaise en verre sont exempts de défauts de fabrication et de matériaux au moment de leur expédition à l'acheteur d'origine et / ou de la date d'achat. Si un produit de tapis de chaise en verre Performance cassait ou craquait dans des conditions normales d'utilisation et d'application appropriée, Performance remplacera le produit, sur présentation d'une preuve d'achat, pendant une période maximale de deux (2) années civiles. Cette garantie limitée n'inclut pas les frais d'expédition et de traitement vers et depuis l'usine et / ou le centre de distribution. Le remplacement du produit est le seul recours prévu par cette garantie limitée.

L'utilisation du tapis de chaise en verre en conjonction avec une chaise dotée de roulettes métalliques, de chaises rigides destinées aux surfaces recouvertes de moquette ou de roulettes avec une surface de contact inférieure à un demi-pouce de largeur n'est pas couverte par cette garantie limitée.

Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages résultant d'une négligence, d'une utilisation ou d'une application inappropriée, d'un incendie, d'animaux domestiques, d'une vadrouille humide, d'une sécheresse excessive, d'une exposition excessive à l'humidité, au sable, à la poussière, à la saleté et / ou à d'autres objets ou meubles pointus ou abrasifs.

La garantie est annulée si le tapis de chaise en verre est utilisé sur des surfaces inégales, sales ou en béton, sur des revêtements de sol nouvellement installés / nouvellement vernis ou peints, ou sur des revêtements de sol sur mesure sans avoir consulté le fabricant du plancher et / ou le spécialiste du traitement avant l'utilisation.

Garantie de Tableau blanc

Performance Office Furnishings garantit que ses tableaux blancs sont exempts de défauts de matériel et de fabrication pendant un (1) an, à condition que le propriétaire initial en soit le propriétaire, sous réserve des limitations suivantes :



MOBILIERS DE BUREAUX HAUTE PERFORMANCE

UNE DIVISION DE SOURCE OFFICE FURNITURE & SYSTEMS LTD.

Cette garantie est limitée à l'acheteur d'origine pour une utilisation commerciale normale. L'utilisation commerciale normale est définie comme une semaine de travail standard de 40 heures. Une preuve d'achat doit être fournie pour pouvoir faire une réclamation dans le cadre de cette garantie.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, cette garantie ne s'applique pas aux tableaux blancs altérés, rénovés ou endommagés par l'usure normale, la négligence, les abus, l'expédition, le stockage, l'incendie, les inondations ou les tremblements de terre. Cette garantie n'est pas valable si l'acheteur utilise des tableaux blancs à des fins de location.

Garantie des modules d'alimentation électrique

Performance Office Furnishings garantit que ses modules et composants électriques sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant un (1) an à compter de la date d'achat, tant que le propriétaire initial est propriétaire du produit, sous réserve des limitations suivantes.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, cette garantie ne s'applique pas aux modules d'alimentation ou aux composants qui ont été modifiés, remis à neuf ou endommagés par l'usure normale, la négligence, les abus, l'expédition, le stockage, l'incendie, les inondations ou les tremblements de terre. Cette garantie ne s'applique pas aux changements naturels pouvant survenir dans la couleur de l'extérieur des modules, que ce soit à la suite d'une exposition au soleil ou autrement.

Tout câblage électrique de composants électriques doit être installé par un électricien agréé de la manière prévue. Cette garantie n'est pas valable si l'acheteur utilise les modules de puissance ou les composants à des fins de location. Une preuve d'achat est nécessaire pour faire une réclamation sous garantie.